Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le
ID : 029-200026755-20260925-2026092519-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Centre Intercommunal d'Action Sociale – Quimper Bretagne Occidentale

CIAS
QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE
KEMPER BREIZH IZEL

Séance du conseil d'administration du 25 septembre 2026
Convoquée le 21 septembre 2026
À l'EHPAD Coat Kerhuel, Ergué-Gabéric

Séance présidée par Madame Marie Laure Le Meur

Nombre de membres en exercice : 21

Présents :

Madame **Marie-Laure LE MEUR**, vice-présidente
Monsieur **Paul BOEDEC**, administrateur
Madame **Liliane BOURHIS**, administratrice
Madame **Sophie BRONNEC**, administratrice
Monsieur **Alain CERVANTES**, administrateur
Madame **Ghislaine KERGOAT**, administratrice
Monsieur **Christian LASTENNET**, administrateur
Monsieur **Jean LE BARS**, administrateur
Monsieur **Bernard LE MAO**, administrateur
Madame **Diane LEVESQUE**, administratrice
Monsieur **Jean-Hubert PETILLON**, administrateur
Madame **Annick PHILIPPE**, administratrice
Madame **Véronique PLOUHINEC**, administratrice
Monsieur **Daniel PYATZOOK**, administrateur
Monsieur **Matthieu STERVINOU**, administrateur
Madame **Valérie ZARADER**, administratrice

Absents ayant donné pouvoir :

Monsieur **André MARGOT**, administrateur donne procuration à Madame **Marie-Laure LE MEUR**, vice-présidente

Absents et excusés :

Madame **Isabelle ASSIH**, présidente
Madame **Maud JAN**, administratrice
Monsieur **Raymond MESSAGER**, administrateur
Monsieur **Patrick TROALE**, administrateur

Secrétaire de séance : Madame Aurore DURDON

Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le
ID : 029-200026755-20260925-2026092519-DE

**Conseil d'administration du
Centre Intercommunal d'Action
Sociale
de Quimper Bretagne Occidentale**

Séance du 25 septembre 2026

N° 2026.09.25.19

**Projet de Convention avec l'ASP Armorique :
« Être-là Accompagner en Soins Palliatifs »**

Il est proposé au conseil d'administration d'autoriser Madame la vice-présidente à signer la convention entre le CIAS de QBO et l'association ASP Armorique.

***

La Résidence le roi Gradlon souhaite conventionner avec l'association ASP Armorique : « Être-là Accompagner en Soins Palliatifs ».

Cette convention qui s'inscrit dans le projet d'établissement de la Résidence le roi Gradlon, vise à encadrer l'intervention des bénévoles de l'association ASP Armorique : « Être-là Accompagner en Soins Palliatifs », en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire.

L'association « ASP Armorique », en lien avec la loi du 4 mars 2002 qui stipule que toute personnes, dont l'état de santé le requiert, a le droit d'accéder à des soins palliatifs et à un accompagnement, propose des bénévoles sélectionnés, et formés à l'accompagnement de la fin de vie, et ces derniers sont soutenus par l'association.

L'association et ses bénévoles agissent en collaboration avec l'équipe soignante et administrative de l'établissement dans l'intérêt du résident.

« Les soins palliatifs sont des soins actifs dans une approche globale de la personne atteinte d'une maladie grave, évolutive ou terminale. Leur objectif est de soulager les douleurs physiques ainsi que les autres symptômes et de prendre en compte la souffrance psychologique, sociale et spirituelle... ».

L'intervention des bénévoles auprès des résidents et de leurs proches est proposée à titre gracieux. L'EHPAD « le roi Gradlon » adhère à l'Association Être-là ASP Armorique, la cotisation annuelle adhérent de soutien est de 20 €, et pourra être portée à 600 € pour les quatre EHPAD du CIAS de QBO, lorsque l'association sera en mesure d'intervenir auprès des résidents des quatre sites.

Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le
ID : 029-200026755-20260925-2026092519-DE

Après avoir délibéré, le conseil d'administration décide, à l'unanimité, d'autoriser Madame la vice-présidente à signer la présente convention.

À Quimper, le 28 septembre 2026

Secrétaire de séance	La vice -présidente
Aurore DURDON Directrice du CIAS	Marie-Laure LE MEUR